

## Termes du dialogue et réunion avec les acteurs clés du secteur minier à Bamako pour identifier les principales réformes à entreprendre dans le cadre du nouveau code minier du Mali.

### I- INTRODUCTION :

La Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez a été créée le 30 avril 2008 et enregistrée sous le N° 349/G-DB du Récépissé de déclaration d'Association en date du 08 Mai 2009. Elle est un réseau d'organisations légalement constituées regroupant seize (16) organisations de la société civile appartenant aux associations des droits humains, de développement socio-économique, de l'environnement, de la presse, de l'étude et de la formation.

La Coalition œuvre pour la transparence dans l'exploitation des ressources tirées des Industries Extractives.

### II- Contexte et justification

L'exploitation minière artisanale de l'or est une activité multiséculaire au Mali. Elle fait partie intégrante de l'identité historique et culturelle du Mali. En effet, pendant des siècles, de grandes quantités d'or ont été extraites du Bourré et du Bambouk, faisant la fierté des anciens empires du Mali. Cette activité a atteint son apogée au 13<sup>ème</sup> siècle avec le pèlerinage à La Mecque de l'empereur Kankou Moussa qui y transporté presque 8 tonnes d'or.

Au Mali, cette forme d'exploitation est principalement pratiquée dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Bougouni et Kayes sur plus 350 sites d'orpaillage. Elle implique une population d'environ 512 605<sup>1</sup> personnes travaillant essentiellement dans l'orpaillage et les activités connexes. Elle constitue ainsi une source de revenus dans les zones rurales où les alternatives économiques sont rares.

De ses origines lointaines à nos jours, et malgré de multiples réformes minières, cette activité a presque évolué en « marge du droit », toute chose qui a conduit à des pratiques minières avec d'énormes conséquences pour l'environnement, la santé et les moyens de subsistance des communautés.

Le forum national sur l'extraction artisanale de l'or de 2014 et la stratégie nationale d'extraction artisanale de l'or de 2017 confortés par le code minier de 2019 qui a introduit de nombreuses innovations aux dispositions du code minier de 2012 sont l'expression de la volonté de l'État de promouvoir des pratiques plus responsables en matière d'exploitation minière artisanale aux fins de son intégration dans le tissu économique formel. Malgré tous ces efforts de l'Etat, l'exploitation minière artisanale est menée dans un contexte de grande précarité économique dans des zones rurales et organisée selon des règles qui font peu de place au droit positif qui demeure partiellement ou pas du tout appliqué

Afin de contribuer à appuyer l'État dans sa ferme volonté de mieux encadrer l'exploitation minière artisanale en vue de l'intégrer à l'économie formelle et d'en faire un moyen de développement local, la Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez (**PCQVP-Mali**) en consortium avec la Fondation pour le Développement au Sahel (**FDS**) et l'Institut International pour l'environnement et le Développement (**IIED**) mettent œuvre le projet intitulé « **Great Value for Gold** (une plus grande valeur pour l'or) ».

Ce projet vise à améliorer les moyens de subsistance des mineurs artisanaux du Mali grâce à la capture d'une plus grande part de la valeur de l'or à travers un partage plus

<sup>1</sup> Plan d'action national convention de Minamata sur le mercure – Mars 2020, Page 9

équitable des avantages entre les différents groupes sociaux, avec une attention particulière aux droits et à la représentation des femmes. Il aidera aussi les autorités locales et les mineurs à mettre en œuvre et à respecter la nouvelle loi minière, en particulier dans les domaines de la protection de l'environnement, du contrôle de la production artisanale d'or et du développement local.

Pour relever ce défi, la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Mali (*PCQVP-Mali*) compte organiser un « **Dialogue avec les acteurs clés du secteur minier à Bamako pour identifier les principales réformes à entreprendre dans le cadre du nouveau code minier du Mali** ».

Ce dialogue rentre dans le cadre de l'exécution du projet « *Great Value for Gold (une plus grande valeur pour l'or)* », avec l'appui technique et financier d'**European Partnership for Responsible Minerals (EPRM)**.

### III. Objectifs du dialogue :

#### 3.1 Objectif général du dialogue :

De façon générale ce dialogue vise à tenir une rencontre avec les acteurs clés du secteur minier à Bamako, pour identifier les principales réformes à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre du code minier 2019 et de son décret d'application.

#### 3.2 Objectifs spécifiques du dialogue :

De façon spécifique le dialogue vise à :

- ✓ Passer en revue le code de minier de 2019 pour identifier les principales pistes de réformes à entreprendre ;
- ✓ Passer en revue le décret d'application du code de minier de 2019 pour identifier les principales pistes de réformes ;
- ✓ Identifier et échanger sur les actions futures à mener dans le cadre des principales réformes à entreprendre dans l'encadrement du secteur minier artisanal du Mali.

### IV. Résultats attendus

Au sortir de ce dialogue, les résultats suivants sont atteints :

- ✓ Des dispositions encadrant le secteur le artisanal dans code minier de 2019 sont passées en revues et des pistes de réformes sont identifiées ;
- ✓ Des dispositions encadrant le secteur le artisanal dans le décret d'application du code minier de 2019 sont passées en revues et des pistes de réformes sont identifiées;
- ✓ Les pistes actions sont identifiées discutées par les acteurs clés du secteur minier malien sur les principales réformes à entreprendre dans le secteur artisanal minier malien.

### V. Cible :

Ce dialogue avec les acteurs clés du secteur miner à Bamako va regrouper **35** participants et aura pour cible :

- Les organismes partenaires PCQVP-Mali : PGSM, FEMA, EIRENE, OXFAM, CNT (05);
- Les organisations féminines : CAFO, FEMIMA, AFEMINE (03);
- Alliéés PCQVP-Mali : Ordre des conseils Fiscaux, Ordre des experts Comptables, ASFA21, ITIE, AMM, HCC, CNSC, FOSC, Chambre des mines, AJVE (10) ;
- Les Associations d'orpailleurs du Mali : Confédération des orpailleurs du Mali, FENOME, FENOM (03);
- Services techniques : Ministère des Mines, DNACPN, DNGM, AEDD, DGCC, DND (06) ;
- **Autres OSC** : ASCOMA, FDS, Cj-DEMESO, CAD, GUAMINA, RMJLP, RDL, PCQVP (08) ;
- **Site minier de Guandiaka** (02).



## **VI. Le lieu et la durée**

5.1 **Le lieu : Hôtel Millenium** (1<sup>er</sup> carré à droite après le **Super Marché ORCA** et la **Plaque APDF** en venant sur la route de la bibliothèque nationale vers le Palais des **Sports, ACI 2000 Bamako**).

5.2 La Date : 13 Juillet 2023.

## **VII. Financement :**

Le financement des activités est assuré par le projet.

## **VIII. Production :**

Cette rencontre sera sanctionnée par un rapport.

**Logistique et Personne contact :** Pour toutes questions spécifiques, adressez-vous à :

- M. Nouhoum DIAKITE Coordinateur PCQVP-Mali :

**Email :** [pcqvp mali@gmail.com](mailto:pcqvp mali@gmail.com) // [nouhoumdiakite77@gmail.com](mailto:nouhoumdiakite77@gmail.com) ,

Tel : (+223) 70 26 33 63 // 76 13 55 52 // 64 60 05 34.